



KPMG SA
35 avenue du 20ème Corps
Immeuble Quai Ouest
54005 Nancy



BATT AUDIT SAS
58 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

EQUASENS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

EQUASENS

5 Allée de Saint-Cloud 54600 VILLERS-LES-NANCY

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

BATT AUDIT S.A.S.
Société de commissariat aux comptes
Siège social :
58 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy
SIREN 414 570 622 RCS Nancy



KPMG SA
35 avenue du 20ème Corps
Immeuble Quai Ouest
54005 Nancy



BATT AUDIT SAS
58 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

EQUASENS

5 Allée de Saint-Cloud 54600 VILLERS-LES-NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société EQUASENS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EQUASENS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance le point clé de l'audit relatif aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Risques identifiés

Les titres de participation de la société EQUASENS représentent une valeur nette comptable de 114 118 K€ (soit 37% du total bilan) au 31 décembre 2024. Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe aux comptes sociaux, ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité estimée lorsque les capitaux propres des titres de participation sont inférieurs à la valeur nette comptable des titres de participation.

Comme détaillé dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes sociaux, la valeur d'utilité est appréciée chaque exercice à partir de différentes méthodes d'évaluation basées sur les perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales, et de l'endettement net.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de la valeur d'utilité des titres déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode et des hypothèses d'évaluation. A cet effet, nos travaux ont consisté à :

- obtenir les prévisions de résultat et/ou de flux de trésorerie des entités ou groupes d'entités concernés, établies par la Direction de la société ;
- apprécier la cohérence des hypothèses retenues, et plus précisément le caractère raisonnable des projections et leur cohérence avec les budgets établis par la Direction de la société, le cas échéant, la cohérence du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés et du taux de croissance à l'infini retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus établis par les principaux acteurs ;

- apprécier le calcul arithmétique de la valeur d'utilité à partir des projections et de l'endettement net ;
- apprécier le caractère approprié des informations présentées dans les notes 2 et 15.5 de l'annexe aux comptes sociaux.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences des commissaires aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société EQUASENS par l'assemblée générale du 29 juin 2023 pour KPMG S.A. et du 30 mai 2002 pour BATT Audit S.A.S..

Au 31 décembre 2024, KPMG S.A. était dans la 2ème année de sa mission et BATT Audit S.A.S. dans la 23ème année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Nancy, le 29 avril 2025
KPMG SA

Nancy, le 29 avril 2025
BATT Audit SAS

Bertrand ROUSSEL
Associé

Jehanne GARRAIT
Associée

18.1.5. Comptes sociaux d'EQUASENS

18.1.5.1. Bilan

Bilan Actif - En K€	Notes	31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	1.4 / 1.5	33 862	5 979	27 883	25 265
Immobilisations corporelles	1.4 / 1.5	28 978	14 356	14 622	17 953
Immobilisations financières	2.3 / 2.4	126 252	3 490	122 762	106 642
Total		189 093	23 825	165 267	149 859
Actif circulant					
Stocks et en-cours	3.1 / 3.2	1 591	73	1 518	1 052
Clients et comptes rattachés	4.1 / 4.2	15 317	428	14 889	20 828
Autres créances	4.1	17 198	0	17 198	12 910
Valeurs mobilières de placement	6.1	104 377	3 630	100 747	103 580
Disponibilités	6.1	9 754		9 754	14 037
Total		148 236	4 131	144 106	152 406
Charges constatées d'avance	4.1	1 979	0	1 979	1 343
Écarts de conversion actif		0	0	0	0
TOTAL ACTIF		339 308	27 956	311 352	303 608

Bilan Passif - En K€	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital	7	3 035	3 035
Réserves et report à nouveau		133 927	111 995
Subventions d'investissement		0	128
Résultat de l'exercice		31 245	40 712
Total		168 207	155 870
Provisions pour risques et charges	8	9 369	6 970
Dettes			
Emprunts et dettes financières	9.1	107 516	111 319
Fournisseurs et comptes rattachés	9.1	6 777	5 907
Autres dettes	9.1	17 480	20 825
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	9.1	307	259
Total		132 079	138 310
Produits constatés d'avance	9.1/3	1 698	2 458
TOTAL PASSIF		311 352	303 608

18.1.5.2. Compte de résultat

En K€	Notes	2024	2023
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires net	10	108 445	114 556
Subventions d'exploitation	11	-36	56
Productions immobilisées	11	0	0
Reprises sur provisions et amortissements	11	1 010	685
Transferts de charges	11	5 058	5 159
Autres produits d'exploitation	11	3 129	3 060
Total		117 606	123 516
Charges d'exploitation			
Achats consommés		22 212	22 750
Achats et charges externes		19 944	20 108
Impôts et taxes		1 948	1 967
Charges de personnel	12.1	50 964	50 261
Dotations aux amortissements		2 339	2 056
Dotations aux provisions		2 000	2 221
Autres charges d'exploitation		100	106
Total		99 509	99 469
Résultat d'exploitation		18 098	24 047
Produits financiers courants		23 781	25 852
Charges financières courantes		5 520	5 077
Résultat financier		18 261	20 775
Résultat courant		36 359	44 822
Produits exceptionnels	13	622	3 584
Charges exceptionnelles	13	2 616	1 908
Résultat exceptionnel		- 1 994	1 676
Impôt sur les résultats	14.1	937	2 927
Participation des salariés		2 183	2 859
Résultat net		31 245	40 712

18.1.5.3. Tableau de variations des capitaux propres

En K€	Valeur au 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2024
Capital	3 035	0	0	3 035
Prime d'émission	13 207	0	0	13 207
Prime de fusion	9	0	0	9
Réserves légales	309	0	0	309
Autres réserves	6 502	0	0	6 502
Résultat	40 712	31 245	40 712	31 245
<i>Dividendes</i>	<i>0</i>	<i>18 789</i>	<i>18 789</i>	<i>0</i>
Report à nouveau	91 524	21 923	0	113 447
Subventions équipement	246	0	0	246
Subventions équipement crédit	-118	0	128	-246
Amortissements dérogatoires	444	9	0	453
TOTAL	155 870	71 966	59 629	168 207



18.1.5.4. Notes annexes aux comptes sociaux

Total du bilan avant répartition : 311 352 K€. Résultat net : 31 245 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mars 2025.

Faits caractéristiques :

- Variations de périmètre :
 - Prise de participation majoritaire (70%) par EQUASENS au capital de DIGIPHARMACIE.
 - Pour des besoins d'adaptation et de rationalisation des structures juridiques du Groupe, il a été décidé la dissolution sans liquidation par Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés suivantes :
 - la société NOVIA SEARCH à la société EQUASENS.
 - la société PRATILOG à la société PROKOV EDITIONS.
 - la société SEAA à la société ASCA INFORMATIQUE.
 - la société OPTIPHARM PLUS à la société PHARMAGEST GERMANY.
 - Liquidation volontaire de la société NOVIATEK.
 - Restructuration du capital social de la société PANDALAB faisant passer la participation de MALTA INFORMATIQUE de 56,27% à 90%.
 - Prise de participation majoritaire (90%) par PROKOV EDITIONS au capital de CALIMED.

Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le PCG 2014 (Plan Comptable Général) adopté par l'Autorité des Normes Comptables, l'ANC, le 5 juin 2014 et approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

NOTE 1. - Immobilisations incorporelles et corporelles

1.1. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

EQUASENS n'active pas, dans ses comptes sociaux, les frais de Recherche et Développement selon l'option prévue par l'article R. 123-186 du Code de commerce et l'article 311-2.2 du PCG (Plan Comptable Général). Elle a donc opté pour la comptabilisation en charges de ces frais.

Le total des frais concernant les équipes de développement, y compris les tests, la maintenance et la formation, représente 9 378 K€ pour l'exercice 2024, dont 481 K€ de sous-traitance.

1.2. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels acquis : 1 à 5 ans ;
 - Constructions : 15 à 30 ans ;
 - Agencements et aménagements des constructions : 8 à 30 ans ;
 - Installations techniques, matériels et outillages : 5 ans ;
- Installations générales : 5 à 10 ans ;
 - Matériels de transport : 1 à 5 ans ;
 - Matériels et mobiliers de bureau et informatiques : 3 à 10 ans.

1.3. Évaluation des actifs non amortissables

Lors de l'identification d'un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable des fonds de commerce et autres éléments incorporels de même nature est estimée sur la base des DCF (Discounted Cash-Flow) futurs sur chaque branche d'activité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.4. Mouvements de l'exercice

Valeurs brutes - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	31 059	10 114	7 311	33 862
Immobilisations corporelles	30 882	4 814	6 718	28 978
Terrains	423	0	0	423
Agencement des constructions	15 494	170	4	15 659
Matériel et outillage	96	13	0	109
Installations générales	616	12	0	628
Matériel de transport	216	0	123	93
Matériel et mobilier de bureau	9 326	2 725	36	12 015
Immobilisations en cours	4 662	1 895	6 554	3
Autres immobilisations corporelles	49	0	0	49
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	61 941	14 928	14 029	62 840

Le fonds commercial (hors droits au bail) s'établit à 22 962 K€ et comprend :

- Les éléments achetés : 5 464 K€
 - Les éléments réévalués : 0 K€
- Les éléments reçus en apport : 4 518 K€
 - Le mali de confusion : 12 980 K€

1.5. Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements et provisions - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Amortissements sur immobilisations incorporelles	5 774	760	575	5 959
Provisions sur immobilisations incorporelles	21	0	0	21
Total amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	5 795	760	575	5 979
Amortissements sur immobilisations corporelles :				
• Agencement des constructions	4 663	703	3	5 363
• Matériel et outillage	76	16	0	91
• Installations générales	499	18	0	517
• Matériel de transport	200	9	116	93
• Matériel et mobilier de bureau	7 492	834	34	8 292
Total amortissements et provisions sur immobilisations corporelles	12 930	1 580	153	14 356
Total amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	18 725	2 340	728	20 336

NOTE 2. - Immobilisations financières

2.1. Évaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

2.2. Dépréciation des immobilisations financières

Les titres de participation ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation en fin d'exercice.

Lorsque les capitaux propres d'une filiale sont inférieurs à la valeur nette comptable des titres de participation, la société détermine une valeur d'utilité de ces titres de participation selon différentes méthodes d'évaluation basées sur les perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales, et de l'endettement net.

Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.3. Les mouvements de l'exercice

Valeurs brutes - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Titres de participation (détail ci-après)	106 751	11 144	288	117 608
Créances sur participations	3 283	0	0	3 283
Dépôts et cautionnements	347	23	10	361
Prêt intragroupe ⁽¹⁾	0	5 000	0	5 000
Total immobilisations financières	110 382	16 167	298	126 252

⁽¹⁾ Prêt octroyé à la société PROKOV EDITIONS.

Détail des titres de participation directe :

Sociétés - En K€	Montant brut des titres	Pourcentage de détention
ASCA INFORMATIQUE	16 238	100,00%
ATOOPHARM	4 742	100,00%
BGM INFORMATIQUE	1 778	89,97%
DIGIPHARMACIE	11 145	70,00%
DISPAY	1 000	100,00%
EHLS	4 690	100,00%
EMBLEEMA	2 650	13,89%
EQUASENS GERMANY	24	94,12%
HDM	30	100,00%
HEALTHLEASE	1 407	100,00%
I-MEDS	1 125	100,00%
INTERNATIONAL CROSS TALK	6 019	100,00%
KAPELSE	2 160	75,00%
MALTA INFORMATIQUE	186	100,00%
MULTIMEDS	1 678	100,00%
NANCEO	700	70,00%
PHARMAGEST ITALIA	23 824	100,00%
PHARMAGEST LUXEMBOURG	3 490	100,00%
PHARMATHEK	7 140	49,00%
PROKOV EDITIONS	25 114	100,00%
SPEECH2SENSE	2 470	100,00%
TOTAL	117 608	

Pour plus d'informations sur les titres de participation et les filiales du Groupe EQUASENS, se référer au tableau des filiales et participations en Note 15.5 des comptes sociaux.

2.4. Amortissements et provisions sur titres et autres immobilisations financières

Amortissements et provisions - En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Amortissements immobilisations financières	0	0	0	0
Provisions immobilisations financières	3 740	0	250	3 490
Total amortissements et provisions sur immobilisations financières	3 740	0	250	3 490

NOTE 3. - Stocks de marchandises

3.1. Évaluation des stocks

À chaque fin de période, un inventaire physique du stock de marchandises est effectué et contrôlé par rapport à l'inventaire permanent :

- le stock de matériels sérialisés est évalué selon le principe du coût individuel ;
- le stock de matériels réparables non sérialisés de faible valeur est valorisé au coût unitaire moyen pondéré.

En K€	31/12/2024			31/12/2023
	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net
Matériels sérialisés	1 518	73	1 446	972
Matériels non sérialisés	73	0	73	80
Matières premières	0	0	0	0
TOTAL	1 591	73	1 518	1 052

3.2. Dépréciation des stocks

Les matériels sérialisés font l'objet d'une dépréciation dès lors que le matériel a plus de six mois d'ancienneté par rapport à sa date d'acquisition par la société EQUASENS.

Les matériels réparables non sérialisés sont dépréciés en fonction des délais de rotation du stock.

En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions sur stocks	52	21	0	73

NOTE 4. - Créances d'exploitation

4.1. Évaluation des créances d'exploitation

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

En K€	31/12/2024			31/12/2023
	Montant brut	À - 1 an	À + 1 an	Montant brut
Clients et comptes rattachés	15 317	15 317	0	21 152
Autres créances	17 198	17 198	0	12 910
Charges constatées d'avance	1 979	1 979	0	1 343

4.2. Dépréciation des créances d'exploitation

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Toutes les créances ont fait l'objet d'une étude individualisée, elles sont provisionnées selon l'évaluation d'un risque de non-recouvrement individuel avéré en association avec les règles suivantes :

- Créances entre 180 et 360 jours : Provision de 50%
- Créances > 360 jours : Provision de 100%.

En K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Provisions sur créances	325	356	253	428

Il est précisé que toute créance faisant l'objet d'une procédure collective et/ou d'une procédure au fond fait l'objet d'une dépréciation à 100%.

NOTE 5. - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Produits à recevoir - En K€	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations financières	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	66	198
Clients et comptes rattachés	2 520	3 240
Autres créances	230	653
Disponibilités	0	0

NOTE 6. - Valeurs mobilières de placement et disponibilités

6.1. Tableau des valeurs mobilières de placement et des disponibilités

Valeurs brutes - En K€	31/12/2024	31/12/2023
Actions propres - Contrat de liquidité ⁽¹⁾⁽²⁾	144	211
Actions propres - Programme de rachats d'actions ⁽¹⁾⁽²⁾	6 639	6 635
Actions propres - Plan de stock-options ⁽¹⁾⁽²⁾	3 164	3 168
Placements financiers ⁽³⁾	94 430	94 849
Sous-total VMP	104 377	104 863
Disponibilités	9 754	14 037
TOTAL	114 131	118 900

⁽¹⁾ Évaluation faite au prix moyen pondéré.
⁽²⁾ Au titre de 2024, une dépréciation a été constatée pour un montant total de 3 630 K€.
⁽³⁾ Contrats de capitalisation composés de fonds euros et UC et autres placements de produits structurés et comptes à terme.

6.2. Actions propres

Au 31/12/2024, ce poste comporte un total de 142 725 actions propres dont :

- 45 000 détenues dans le cadre du plan de stock-options mis en place par le Conseil d'Administration du 4 décembre 2020 ;
- 3 303 détenues dans le cadre du contrat de liquidité géré par la société GILBERT DUPONT ;
- 94 422 détenues dans des contrats de rachat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale.

6.3. Contrat de liquidité

Les mouvements concernant le contrat de liquidité, détenu à 100% par EQUASENS, ont été pour l'année 2024 les suivants :

- Achats : 118 659 actions au prix moyen de 51,55 € ;
- Ventes : 118 824 actions au prix moyen de 52,04 €.

6.4. Placements financiers

Le total des placements s’établit à 94 430 K€ répartis en deux poches distinctes qui respectent l’objectif de préservation du capital par souscription de véhicules de placement à capital garanti :

- Contrats de capitalisation de 58 194 K€ (58% en unités de comptes – sous-jacents produits structurés – et 42% en fonds euros) ;
- Autres valeurs mobilières de placement pour 36 236 K€ composés à 85% de produits structurés et 15% de comptes à terme.

NOTE 7. - Capital Social

	Nombre	Valeur nominale en €
Titres début d’exercice	15 174 125	0,20
Titres émis	0	/
Titres remboursés ou annulés	0	/
Titres fin d’exercice	15 174 125	0,20

Une action est égale à un droit de vote.

NOTE 8. - Provisions pour risques et charges

En K€	Valeur au 31/12/2023	Dotation	Reprise provision utilisée	Variation périmètre / Autre	Valeur au 31/12/2024
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	399	1 533	208	0	1 724
Provisions pour risques	893	624	549	0	968
Provisions pour I.D.R.	5 677	999	0	0	6 677
Provisions pour perte de change	0	0	0	0	0
TOTAL	6 970	3 156	757	0	9 369
Provisions d’exploitation	6 970	1 623	757	0	7 836
Provisions financières	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles ⁽¹⁾	0	1 533	0	0	1 533

⁽¹⁾ La société fait l’objet d’un contrôle fiscal depuis avril 2023 portant sur les périodes 2020 et 2021. Une notification de redressement a été reçue en mars 2024. La société en conteste pleinement les motifs et entend entreprendre toutes les démarches nécessaires permettant de prouver le bien-fondé de sa position. À date, les échanges avec l’Administration fiscale se poursuivent. Néanmoins, compte tenu de l’originalité et de la nouveauté du dispositif dit IP BOX, relatif à la fiscalité des revenus de la propriété intellectuelle, principal objet de la notification, la société a valorisé et comptabilisé un risque (1 533 K€).

8.1. Provisions pour risques

Les provisions pour risques sont constituées principalement de :

- Provisions liées aux contrats de maintenance spécifique des matériels à l’activité Pharmacie pour 550 K€ ;
- Provisions liées à la commercialisation des licences id. pour lesquelles la maintenance des logiciels est gratuite jusqu’à 30 mois. Elle correspond au coût de l’assistance logicielle sur cette période soit 418 K€.

Passifs

À la connaissance d'EQUASENS, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine.

Aspects environnementaux

L’activité principale de la société EQUASENS est l’édition de logiciels. Compte tenu de cette activité, EQUASENS n’exploite aucune installation classée à risques et n’a pas d’impact environnemental spécifique. Elle n’est donc pas concernée de façon significative par les risques environnementaux dans la mesure où elle recycle auprès de sa filiale EHLS l’ensemble des matériels repris.

L’analyse des risques industriels et environnementaux auxquels le Groupe EQUASENS serait exposé se trouve dans les Rubriques 3 et 21.4 – Section 5.2 du présent Document d’Enregistrement Universel.

8.2. Provisions pour départ en retraite

La provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 6 677 K€. Elle est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
 - Âge de départ à la retraite : 65 - 67 ans ;
 - Turn-over : selon les tranches d'âge ;
 - Progression des salaires : 2,50% ;
 - Prise en compte d'un aléa viager ;
- Taux d'actualisation : 3,40% ;

Le calcul est anticipé et réalisé avant la date de clôture. Le taux pris en compte est celui en vigueur au moment du calcul, défini par référence au taux d'émission des obligations, en euros, du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA et AAA) avec une maturité des engagements à 10 ans.

EQUASENS a décidé en 2003 d'externaliser partiellement son risque concernant les indemnités de départ en retraite. Le montant de la provision représente le solde du risque (engagement brut diminué des actifs de couverture qui s'élèvent à 372 K€ au 31/12/2024).

Les tests de variation et de sensibilité se trouvent dans la Rubrique 18.1.6.6 – Note 12.1 du présent Document d'Enregistrement Universel.

Stock-options

La société EQUASENS ne constate pas de provision pour stock-options. En effet, les actions auto-détenues autres que celles dédiées au contrat d'animation couvrent les besoins résiduels des plans en cours. Le prix d'achat unitaire moyen pondéré demeurant inférieur au prix d'exercice pondéré des levées d'options. De ce fait, la société EQUASENS estime raisonnablement ne pas avoir à constater de provision à ce titre. Pour plus d'informations, se référer à la Rubrique 18.1.6.6 – Note 9.3 des comptes consolidés du présent Document d'Enregistrement Universel.

NOTE 9. - Dettes

9.1. Tableau de l'état des dettes

En K€	31/12/2024				31/12/2023
	Montant brut	À - 1 an	À + 1 an	À + 5 ans	Montant brut
Établissements de crédit	7	7	0	0	6
Dettes financières diverses	41 946	16 215	25 731	0	48 533
Avances et acomptes, avoirs	307	307	0	0	719
Dettes fournisseurs	6 777	6 777	0	0	5 907
Dettes fiscales et sociales	14 972	14 972	0	0	16 678
Groupe et associés ⁽¹⁾	65 563	65 563	0	0	62 781
Autres dettes	2 508	2 508	0	0	3 687
Produits constatés d'avance	1 698	1 698	0	0	2 458
TOTAL	133 778	108 047	25 731	0	140 769

⁽¹⁾ Centralisation des soldes bancaires des filiales (cash-pool).

EQUASENS n'a aucune dette représentée par des effets de commerce.

9.2. Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Charges à payer - En K€	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts et dettes établissements de crédit	11	6
Emprunts et dettes financières diverses	0	2
Fournisseurs	1 925	2 041
Dettes fiscales et sociales	10 919	12 465
Autres dettes	254	1 631

9.3. Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance liés à l'exploitation normale de l'entreprise. Ils portent essentiellement sur les formations facturées aux clients au 31 décembre 2024 mais non encore dispensées intégralement à cette date. Leur montant est passé de 2 458 K€ en 2023 à 1 698 K€ en 2024, dont 1 629 K€ relatifs à la quote part des 6 années de maintenance incluses dans la prestation Ségur.

NOTE 10. - Chiffre d'Affaires

Ventilation du chiffre d'affaires - En K€	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de configurations et de matériels	55 688	58 962
Prestations de maintenance évolutive et formations	35 493	36 419
Nouvelles solutions logicielles et abonnements	14 364	16 488
Autres prestations (dont intermédiation)	2 899	2 686
TOTAL	108 445	114 556
Chiffre d'affaires réalisé en France	105 952	112 886
Exportations et livraisons intracommunautaires	2 493	1 669

NOTE 11. - Autres produits d'exploitation

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Subventions	-36	56
Productions immobilisées	0	0
Reprises sur amortissements et provisions	1 010	685
Transferts de charges ⁽¹⁾	5 058	5 159
Autres produits	3 129	3 060
TOTAL	9 161	8 960

⁽¹⁾ Dont, au titre de 2024, 3 915 K€ de refacturation de frais de personnel et de prestations de services aux autres sociétés des Groupes WELCOOP et EQUASENS.

NOTE 12. - Charges de personnel

12.1. Répartition des charges de personnel

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	34 441	34 028
Charges sociales	15 398	14 872
Autres charges de personnel	1 125	1 360
TOTAL	50 964	50 261

12.2. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues au cours de l'année 2024 par les membres des organes d'administration et de direction (Directeur Général et Directeur Général Délégué) se sont élevées à 513 K€. Les sommes perçues incluent EQUASENS et les sociétés contrôlées.

Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 (CGI) pour les dirigeants s'est élevé à 60 K€.

Aucune avance ni aucun crédit n'a été accordé par EQUASENS et les sociétés contrôlées.

Les tableaux visant les rémunérations versées ou dues aux mandataires sociaux d'EQUASENS sont détaillées en Rubrique 21.4 - Section 4.5 du présent Document d'Enregistrement Universel.

12.3. Effectifs

Effectifs physiques au 31/12/2024	Personnel salarié	Personnel mis à disposition ⁽¹⁾
Cadres	380	0
Agents de Maîtrise / Techniciens Supérieurs	21	0
Employés	416	0
TOTAL	817	0

⁽¹⁾ La mise à disposition de personnel est au profit d'EQUASENS.

NOTE 13. - Résultats exceptionnels

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels	622	3 584
Sur opérations de gestion	0	39
Valeurs nettes des cessions	473	3 513
Dotations de provisions	0	0
Autres produits exceptionnels	150	32
Charges exceptionnelles	2 616	1 908
Sur opérations de gestion	1	3
Valeurs nettes des cessions	695	1 642
Dotations de provisions	1 542	44
Autres charges exceptionnelles	379	219

NOTE 14. - Impôts

14.1. Ventilation de l'impôt sur les sociétés d'EQUASENS

En K€	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	36 359	- 2 283	34 076
Résultat exceptionnel	- 1 994	146	- 1 848
Participation salariés	- 2 183	554	- 1 628
Crédit d'impôt	0	16	16
Contribution sociale	0	-27	- 27
Contribution sur dividendes	0	0	0
Régularisation IS N-1	0	657	657
Intégration fiscale	0	0	0
Résultat comptable	32 182	- 937	31 245

14.2. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires (en K€)

Résultat de l'exercice	31 245
Impôts sur les résultats	937
Résultat avant impôts	32 182
Variation des provisions réglementées ⁽¹⁾	-9
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	32 173

⁽¹⁾ Amortissement dérogatoire sur frais d'acquisitions.

14.3. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

En K€	31/12/2023		Variations		31/12/2024	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	0	3 009	3 009	3 890	0	3 890
Participation des salariés	0	2 854	2 854	2 215	0	2 215
Contribution Sociale de Solidarité	0	155	155	142	0	142
Provisions non déductibles	0	0	0	1 533 ⁽¹⁾	0	1 533
Provisions pour indemnité de départ en retraite	0	5 677	0	999	0	6 677
TOTAL	0	8 686	3 009	4 889	0	10 567

⁽¹⁾ La société fait l'objet d'un contrôle fiscal depuis avril 2023 portant sur les périodes 2020 et 2021. Une notification de redressement a été reçue en mars 2024. La société en conteste pleinement les motifs et entend entreprendre toutes les démarches nécessaires permettant de prouver le bien-fondé de sa position. À date, les échanges avec l'Administration fiscale se poursuivent. Néanmoins, compte tenu de l'originalité et de la nouveauté du dispositif dit IP BOX, relatif à la fiscalité des revenus de la propriété intellectuelle, principal objet de la notification, la société a valorisé et comptabilisé un risque (1 533 K€).

En K€	Montant	Impôts
Accroissements :		
Provisions réglementées	0	0
Subventions à réintégrer au résultat	0	0
Allègements :		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	3 890	973
Provisions pour indemnité de départ en retraite	6 677	1 669
Total des déficits d'exploitation reportables	0	0
Total des amortissements différés	0	0
Total des moins-values à long terme	0	0

NOTE 15. - Autres informations

15.1. Identité de la société mère consolidant les comptes d'EQUASENS

LA COOPERATIVE WELCOOP – 5 allée de Saint Cloud – 54600 VILLERS-LÈS-NANCY (SIREN : 754 801 348).

15.2. Éléments concernant les entreprises liées

Il n'existe pas de transactions avec des parties liées (autres que les filiales détenues en totalité) présentant une importance significative et qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marché.

EQUASENS et ses filiales ne pratiquent pas l'escompte de leurs créances commerciales.

15.3. Engagements hors bilan

En K€	31/12/2024	31/12/2023
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0
Créances cédées non échues	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	0	0
Avals, cautions et garanties données	0	0
Autres engagements donnés (TTC)	7 049	7 171
TOTAL	7 049	7 171

Les engagements financiers hors bilan ne concernent pas les dirigeants, les sociétés filiales, les sociétés dans lesquelles EQUASENS détient une participation et les autres entreprises liées.

Obligations contractuelles - En K€	Total TTC	Paiements dus par période		
		À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans
Dettes à long terme	0	0	0	0
Crédit-bail	0	0	0	0
Contrats de location simple	3 276	1 709	1 567	0
Contrats de location immobilière	3 773	1 194	2 426	153
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
TOTAL	7 049	2 903	3 993	153

Autres engagements commerciaux - En K€	Total TTC	Montant des engagements par période		
		À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans
Lignes de crédit	Néant			
Lettres de crédit	Néant			
Garanties	Néant			
Obligations de rachat	Néant			
Autres engagements commerciaux	Néant			
TOTAL	Néant			

À la connaissance d'EQUASENS, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2024 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

15.4. Événements postérieurs à la clôture

- Poursuivant ses objectifs d'optimisation et de rationalisation des structures juridiques du Groupe, il a été décidé la dissolution sans liquidation par Transmission Universelle de Patrimoine de la société SPEECH2SENSE à la société EQUASENS. Cette opération a pris effet le 23 janvier 2025.
- PHARMAGEST ITALIA s'est porté acquéreur le 20 mars 2025 des actions détenues par l'actionnaire minoritaire de SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA faisant passer sa participation à 100% du capital de la société.

15.5. Tableau des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
Sociétés - En K€	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et hors résultat de l'exercice)	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication									
A. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)									
ASCA INFORMATIQUE 16 rue des quilles 77700 CHESSY	20	2 819	100,00%	16 238			25 315	5 307	5 005
ATOOPHARM 4 rue Ernest Renan 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	88	1 101	100,00%	4 742			2 593	776	1 200
BGM INFORMATIQUE 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	120	65	89,97%	1 778			2 034	168	360
DIGIPHARMACIE 28 rue des marguettes 75012 PARIS	1	842	70,00%	11 145			3 962	993	
DISPAY 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	1 000	- 656	100,00%	1 000	926		3	- 625	
EHLS 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	144	4 034	100,00%	4 690			27 858	822	1 500
EQUASENS GERMANY Weißensteinstraße 109 46149 OBERHAUSEN (Allemagne)	25	522	94,12%	24	2 920			- 10	
HDM 33 Edith Cavell Street PORT LOUIS (Ile Maurice)	30	126	100,00%	30			456	36	
HEALTHLEASE 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	1 000	1 013	100,00%	1 407			50 367	2 371	2 000
I-MEDS Gewerbering-Süd 2, 97359 SCHWARZACH AM MAIN (Allemagne)	25	634	100,00%	1 125			2 129	243	
INTERNATIONAL CROSS TALK Allée Alan Turing 63170 AUBIÈRE	300	1 468	100,00%	6 019			2 995	98	1 001
KAPELSE 5 allée de Saint Cloud 54600 VILLERS-LÈS-NANCY	1 000	26 802	75,00%	2 160			12 380	4 976	1 500
MALTA INFORMATIQUE 9 rue de Montgolfier 33700 MERIGNAC	200	22 107	100,00%	186			14 273	7 462	3 500
MULTIMEDS 1C Quinsboro Rd, BRAY, Co. Wicklow, Dublin (Irlande)		657	100,00%	1 678			2 012	601	500

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
Sociétés - En K€	Capital	Capitaux propres (autres que le capital et hors résultat de l'exercice)	Quote-part détenue du capital en pourcentage	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication									
NANCEO 2-6 Rue Marcel Monge 92150 SURESNES	1 000	960	70,00%	700	713		25 943	- 533	
PHARMAGEST ITALIA Via Pompeo Magno 3/A, 00192 ROME (Italie)	1 000	14 120	100,00%	23 824			11 572	- 208	
PHARMAGEST LUXEMBOURG 51, Op Zaemer L-4959 BASCHARAGE (Luxembourg)	39	767	100,00%		2 283		15	- 117	
PROKOV EDITIONS 98 bis rue Saint Nicolas 54000 NANCY	500	267	100,00%	25 114			4 829	435	2 000
SPEECH2SENSE Haute rive 59553 CUINCY	10	- 228	100,00%	2 470	430		4	- 198	
B. Participation (10 à 50 % du capital détenu par la société)									
EMBLEEMA 16 Pearl St, Ste 110, Metuchen, NEW JERSEY 08840-1847 (États-Unis d'Amérique)		- 2 433	13,89%	2 650	363		6 590	394	
PHARMATHEK 43 via Enrico Fermi 37136 VERONA (Italie)	39	8 736	49,00 %	7 140			18 284	215	568
A. Filiales non reprises au paragraphe 1 :									
a) Filiales françaises (ensemble)									
b) Filiales étrangères (ensemble)									
B. Participations non reprises au paragraphe 1 :									
a) Dans les sociétés françaises (ensemble)									
TOTAL	6 540	83 725	/	114 118	7 635	0	213 614	22 206	19 134